

**Conseil économique et social**

Distr. générale
7 octobre 2003
Français
Original: anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales**Reprise de la session de 2003**

15-19 décembre 2003

**Rapports quadriennaux 1996-1999 présentés par
l'intermédiaire du Secrétaire général en application
de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social****Note du Secrétaire général****Additif****Table des matières**

	<i>Page</i>
1. Forum asiatique de parlementaires sur la population et le développement.	2
2. Institut ibéro-américain du droit aéronautique et de l'espace et de l'aviation commerciale . . .	6
3. Nature Conservancy	8
4. South North Development Initiative (Initiative Sud-Nord pour le développement)	10
5. Together Foundation for Global Unity.	13



I. Forum asiatique de parlementaires sur la population et le développement*

(Doté du statut consultatif général en 1996)

Le Forum asiatique de parlementaires sur la population et le développement (« le Forum ») est l'organe de coordination des comités parlementaires nationaux pour la population et du développement de 21 pays de la région Asie-Pacifique. Depuis 1981, il informe et sensibilise les parlementaires sur tout ce qui concerne la population et le développement – développement durable, environnement, sécurité alimentaire, ressources en eau, condition de la femme et incidences en termes de population et de santé génésique – et s'efforce de promouvoir la coopération entre les parlementaires, leurs partenaires et les institutions de tous les pays asiatiques dans une optique de développement, ainsi que l'exploitation et la diffusion des données, renseignements, conclusions de recherche, connaissances et données d'expérience qui se rapportent à ce domaine.

Le Forum a des bureaux permanents dans un certain nombre de pays (Inde, Japon, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Viet Nam) et collabore étroitement avec les parlementaires de la région. Il bénéficie d'un financement du FNUAP, ses projets spéciaux étant financés par la Banque mondiale, ONUSIDA, l'OMS, la Fondation Rockefeller, AusAID, le Gouvernement finlandais et l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

En considération de l'importance et de l'efficacité des travaux du Forum, le Gouvernement japonais a versé 1 million de dollars au fonds d'affectation spéciale du FNUAP pour financer les activités des parlementaires.

Membres

Australie, Bangladesh, Chine, Cambodge, Fiji, Inde, Japon, Népal, Malaisie, Mongolie, Pakistan, Philippines, Corée, Sri Lanka, Viet Nam, Indonésie, Kazakhstan, Kirghizstan, Nouvelle-Zélande, Ouzbékistan et Samoa occidental.

Autres pays participants

Bhoutan, Iran, République démocratique populaire lao, Papouasie-Nouvelle Guinée, Russie, Singapour, Tadjikistan, Turkménistan et Tonga.

Coopération avec les organes et institutions spécialisées des Nations Unies

Le Forum entretient d'étroites relations de travail avec le FNUAP et collabore avec ONUSIDA et l'OMS. Il coopère étroitement avec le PNUD, l'UNICEF et la CESAP, et participe à la mise en oeuvre du programme d'action de la CIPD du PNUD en mobilisant les représentants élus.

Action en faveur de la mise en oeuvre de la résolution de l'ONU

Le Forum promeut la mise en oeuvre internationale et régionale de la résolution de l'ONU relative au programme d'action de la CIPD.

* Le présent rapport n'a pas été revu par les services d'édition.

Concertation et coopération avec le Secrétariat de l'ONU

Le Forum n'a pas de statut consultatif auprès des hauts fonctionnaires du Secrétariat de l'ONU, mais se concerta et coopère étroitement avec divers organismes des Nations Unies tels que le FNUAP, ONUSIDA, l'OMS, l'UNICEF et le PNUD. Il n'a pas établi de rapports pour le Conseil économique et social mais a fait des déclarations à plusieurs réunions du FNUAP, notamment au Forum de La Haye sur la mise en oeuvre du programme d'action de la CIPD et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen de la CIPD+5.

Rôle consultatif et activités de fond

Le Forum a organisé un Forum international des parlementaires, ainsi que plusieurs réunions régionales et nationales de parlementaires sur la mise en oeuvre du programme d'action de la CIPD et la mobilisation des ressources.

Programmes internationaux

- En coopération avec le FNUAP et d'autres organisations de parlementaires, le Forum a organisé la réunion internationale des parlementaires sur la sécurité alimentaire, la population et le développement (Genève, 10-11 novembre 1996), grâce au soutien financier du FNUAP. Soixante-quinze parlementaires et représentants d'organismes des Nations Unies ont participé à la réunion.
- En coopération avec le FNUAP et d'autres organisations internationales ou régionales de parlementaires, le Forum a organisé la conférence internationale des parlementaires sur l'examen du programme d'action de la CIPD (La Haye, 4-6 février 1999), à l'invitation du Parlement néerlandais et avec le soutien financier du FNUAP, de la Banque mondiale, de l'ACDI et du Gouvernement finlandais. La conférence a réuni plus de 300 participants.
- Avec le soutien financier du FNUAP, le Forum a organisé de nombreux séminaires nationaux et régionaux d'information des parlementaires, ainsi que des réunions de sensibilisation des parlementaires aux questions qui touchent à la population et au développement, par exemple l'eau, la sécurité alimentaire, l'environnement et le développement durable.

Programmes régionaux

- La cinquième Assemblée générale du Forum s'est tenue à Canberra (Australie) du 25 au 27 septembre 1996. Elle a réuni 96 parlementaires représentant 25 pays.
- En coopération avec ONUSIDA, le Forum a organisé la réunion multinationale des parlementaires et des spécialistes du VIH/sida et des MTS (Bangkok, 12-14 novembre 1999), en prélude aux séminaires nationaux d'information des parlementaires.
- Le treizième séminaire parlementaire régional conjoint APDA/Forum, intitulé « Ressources en eau, population et développement », a eu lieu à Kobe (Japon), les 17 et 18 mars 1997.
- En coopération avec le Forum, l'Association indienne des parlementaires pour la population et le développement a organisé un séminaire régional sur les

ressources en eau et la population, qui s'est tenu dans l'annexe du Parlement les 20 et 21 décembre 1997.

- Le quatorzième séminaire parlementaire régional conjoint APDA/Forum, intitulé « Sécurité alimentaire et équité dans le traitement des hommes et des femmes », s'est tenu à New Delhi (Inde), les 4 et 5 avril 1998 et le quinzième séminaire des parlementaires, consacré à « l'après La Haye » s'est tenu à Séoul (République de Corée) les 18 et 19 avril 1999.
- En coopération avec le Forum, le Comité sri-lankais des parlementaires pour la population et le développement a organisé la conférence régionale sud-asiatique des parlementaires sur la population et le développement (Colombo, 6-7 août 1999).
- Le Comité mongol des parlementaires pour la population et le développement a organisé une conférence sous-régionale « Population et développement » pour les parlementaires des pays de la CEI et d'Extrême-Orient (Oulan-Bator, Mongolie, 1er-3 août 1999).
- La réunion parlementaire sous-régionale sur la pauvreté, l'alimentation et l'environnement s'est tenue à Kuala Lumpur, en Malaisie, les 21 et 22 septembre 1999.
- La sixième Assemblée générale du Forum consacrée à « La population asiatique dans le prochain millénaire » s'est tenue à Niigata (Japon) du 4 au 6 octobre 1999. Elle a élu son président pour la période 1999-2002.

Échanges et voyages d'étude

- En coopération avec la Fondation Rockefeller, les partenaires de développement et le FNUAP, le Forum a organisé un voyage d'étude en Thaïlande et au Viet Nam (12 au 20 juillet 1997) à l'intention de 10 parlementaires australiens et néo-zélandais qui ont pu ainsi s'informer directement sur les questions relatives à la population et à la santé génésique, sur les programmes existants et les besoins d'assistance supplémentaire, ce qui leur a permis par la suite de relayer ces renseignements auprès de leurs collègues et de demander des ressources supplémentaires.
- Des parlementaires canadiens se sont également rendus en Thaïlande, au Viet Nam et au Japon dans le cadre d'un voyage d'étude organisé en collaboration avec le Parlement canadien et le FNUAP (3-11 juillet 1998). Cette visite les a encouragés à étudier avec le gouvernement de leur pays les affectations de crédits aux projets de population et de santé génésique.
- Des parlementaires sri-lankais et vietnamiens ont fait un voyage d'étude en Thaïlande.

Mobilisation des ressources

- Le Forum aide les parlementaires d'un certain nombre de pays donateurs (Japon, Australie, Nouvelle-Zélande, Canada, pays membres de l'Union européenne) à mobiliser des appuis pour les programmes de population.

Appui à d'autres groupes régionaux

- Le Forum est devenu un point focal d'activités internationales. Il organise les réunions internationales de parlementaires, mais a également appuyé la création de l'Association canadienne des parlementaires pour la population et le développement, le Groupe néo-zélandais des parlementaires pour la population et le développement et le Forum des parlementaires africains et arabes sur la population et le développement.

2. Institut ibéro-américain du droit aéronautique et de l'espace et de l'aviation commerciale*

(Doté du statut consultatif spécial en 1976)

Premièrement – Les 16, 17 et 18 octobre 1996 l'Institut a organisé à Tegucigalpa (Honduras) les XXVI^e journées ibéro-américaines du droit aéronautique et de l'espace et de l'aviation commerciale, qui ont réuni des hauts fonctionnaires, universitaires, représentants de compagnies aériennes, etc., de tous les pays d'Amérique latine, d'Amérique du Nord et d'Europe. Les débats et les **conclusions** ont porté sur les points suivants :

- Fusions dans le secteur de l'aviation commerciale d'Amérique centrale sous l'angle du tourisme;
- Conséquences judiciaires du piratage des signaux satellites;
- Privatisation des aéroports et des services de navigation aérienne;
- Sécurité des vols dans le cadre juridique des règles de l'OACI.

Les **conclusions** des débats ont été communiquées aux gouvernements et aux organisations internationales intéressées telles que la Commission latino-américaine de l'aviation civile (CLAC) et l'OACI.

Deuxièmement – Les 23, 24 et 25 septembre 1997, l'Institut a organisé à Salvador de Bahia (Brésil) les XXVII^e journées ibéro-américaines du droit aéronautique et de l'espace et de l'aviation commerciale, qui ont réuni près de 500 participants représentant 16 pays d'Amérique latine. Les débats ont porté sur le préjudice moral, l'assurance aéronautique et aéroportuaire, les régimes de responsabilité civile, les questions juridiques liées au personnel international, la reconnaissance des immatriculations d'aéronefs et les communications par satellite.

Comme précédemment, les **conclusions** des débats ont été communiquées aux gouvernements et aux organisations internationales.

Troisièmement – Les Journées des 14, 15 et 16 octobre 1998, tenues à Lisbonne (Portugal), ont été consacrées aux thèmes suivants :

- Privatisation des aéroports au regard du droit public et du droit privé;
- Assurance en responsabilité civile et exploitation aéroportuaire;
- Aspects concrets de la concurrence dans le secteur des transports aériens;
- Responsabilité civile des compagnies aériennes et nouveau Règlement de l'Union européenne;
- Secteur des transports aériens internationaux (sauf fret).

Comme précédemment, les **conclusions** des débats ont été communiquées aux gouvernements et aux organisations internationales intéressées.

Quatrièmement – Les Journées des 12, 13 et 14 octobre 1999, tenues à Panama (République du Panama) ont porté sur les thèmes suivants :

* Le présent rapport n'a pas été revu par les services d'édition.

- Alliances entre les compagnies aériennes et conséquences pour l'Amérique latine;
- Exploitation générale des compagnies aériennes et notamment système du partage de code;
- Fiabilité des transports aériens depuis la révision de la Convention de Varsovie, entérinée par le comité juridique de l'OACI en mai 1999;
- Règlement des litiges liés aux activités spatiales.

Les **conclusions** des débats ont été communiquées aux gouvernements des pays d'Amérique latine ainsi qu'aux organisations intéressées, notamment la CLAC et l'OACI. Les Journées de Panama ont coïncidé avec le XXIXe Congrès, au cours duquel l'Institut a signé des accords de coopération avec l'International Forum of Tourism and Travel Advocates et avec l'Institut panaméricain de l'aviation civile.

L'Institut a participé aux réunions de la Commission latino-américaine de l'aviation civile, de l'Association latino-américaine du droit aéronautique et spatial, et d'autres organisations s'intéressant au droit aéronautique et spatial.

3. Nature Conservancy*

(Dotée du statut consultatif spécial en 1996)

Le présent rapport décrit la collaboration de Nature Conservancy avec les organes et les institutions spécialisées des Nations Unies au cours des trois dernières années. Nature Conservancy a beaucoup travaillé avec l'ONU, et singulièrement avec le PNUD et le PNUE, dans le cadre de réunions, d'appuis aux partenaires et d'actions communes. Nature Conservancy s'est donné pour mission de préserver la flore, la faune et les milieux naturels qui incarnent la diversité de la vie sur notre planète, en protégeant les terres et les milieux aquatiques nécessaires à leur survie.

Nature Conservancy a coopéré avec de nombreux organes et institutions spécialisées des Nations Unies et a participé à diverses réunions de l'ONU, dont celles de l'organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques sur le Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes (La Havane, Cuba, août 1999), ainsi qu'à la Conférence des Parties au Protocole (Kingston, Jamaïque, février 2000). Elle a également été invitée à présenter son plan d'établissement des priorités écomarines régionales pour les Caraïbes centrales lors du processus consultatif informel ouvert à tous sur les océans et le droit de la mer (New York, mai 2000). La collaboration de Nature Conservancy avec l'ONU s'est également traduite par les activités suivantes :

1. Octroi par le PNUE d'un contrat de formation des membres de la CAMPAM (Association of marine protected area managers of the Caribbean) à Parque del Este (République dominicaine). Il s'agissait essentiellement d'organiser un stage de formation des instructeurs de manière à constituer un premier groupe d'administrateurs de zones protégées capables de concevoir et de dispenser une formation de qualité et d'améliorer à terme la gestion des zones marines protégées des Caraïbes. Les stagiaires ont été sélectionnés par le PNUE et le Groupe régional de coopération sur la base de leur expérience, de leurs responsabilités de gestion des zones marines protégées et de leur engagement à organiser des activités de formation dans les pays après leur stage.

Les 15 stagiaires retenus provenaient de huit pays (République dominicaine, Cuba, Mexique, Honduras, Nicaragua, Guatemala, Colombie et Venezuela).

2. Nature Conservancy a contribué à l'établissement du Guide for Caribbean Protected Area Managers, coédité avec le PNUE.

3. Le FEM du PNUE a accordé à Nature Conservancy une subvention d'un montant intermédiaire (750 000 dollars) pour six pays (Bolivie, Colombie, Équateur, Panama, Paraguay et Pérou). L'objectif du projet concerné est de transposer les processus de décision scientifique et les mesures de protection dans de nouvelles méthodes de gestion des paysages de cinq grandes écorégions d'Amérique latine. Sont prévues les activités suivantes :

a) Collecte de données critiques (au moyen de cartes thématiques, images satellite, bases de données écologiques, biologiques et socioéconomiques) concernant la biodiversité et les facteurs qui la menacent;

* Le présent rapport n'a pas été revu par les services de l'édition.

- b) Examen de ces données afin de déterminer les éléments de diversité à protéger en priorité dans les écorégions; et
- c) Élaboration de plans de gestion paysagère pour un ou deux sites de chaque écorégion.

Grâce à ces données détaillées, les autorités responsables peuvent prendre des décisions en tenant compte du périmètre envisagé des zones importantes sur les plans écologique et biologique, des frontières administratives (États, provinces, etc.), du réseau routier, des zones habitées, des menaces éventuelles, etc. Le projet fournira donc les renseignements de base indispensables pour agir en faveur de l'environnement.

4. Nature Conservancy aide le PNUD et le PNUE à élaborer le volet B d'une proposition de subvention du FEM pour la gestion des zones marines et côtières des Caraïbes centrales.

5. Nature Conservancy a soutenu la participation des ONG aux consultations ONG-FEM avant chaque réunion du Conseil d'administration du FEM (de 1996 à 1999). Une bonne dizaine d'ONG, d'Amérique latine et des Caraïbes pour la plupart, ont été parrainées pour participer à ces réunions et se familiariser avec les domaines d'intérêt et les procédures du FEM.

6. Nature Conservancy étudie avec l'UNESCO et la Fondation pour les Nations Unies les moyens à mettre en oeuvre pour augmenter sensiblement les aides financières et techniques aux sites naturels inscrits au Patrimoine mondial.

Rapport présenté par

Randall Curtis, Directeur des politiques internationales, de la conservation et des finances

4. South North Development Initiative (Initiative Sud-Nord pour le développement)*

(Dotée du statut consultatif spécial en 1996)

L'Initiative Sud-Nord pour le développement a été dotée du statut consultatif spécial en 1996. Les pages qui suivent indiquent sa mission et ses activités, les pays où elle intervient, ses actions menées en association avec divers organismes liés aux Nations Unies et ses initiatives tant aux États-Unis que dans les pays où elle oeuvre pour promouvoir le développement économique et social. L'Initiative espère qu'elle pourra continuer à s'appuyer sur les relations privilégiées qui l'unissent au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires.

Introduction

L'Initiative Sud-Nord entend faire en sorte que les fonds de capital-risque (FCR) locaux deviennent des mécanismes reconnus et qu'ils soient largement utilisés en Amérique latine et en Afrique australe à des fins de développement social et économique. Les FCR ont vocation à devenir des moteurs de croissance permanents en ce sens qu'ils stimulent l'esprit d'entreprise, favorisent le développement d'un secteur privé diversifié, créent des emplois et réduisent la pauvreté tout en produisant un retour sur investissement. Les organismes de financement et les bénéficiaires sont les uns et les autres confrontés à la question fondamentale de savoir comment assurer la viabilité à long terme des stratégies de développement. Le développement social et économique des pays les plus pauvres nécessite des ressources d'un montant bien supérieur à ce que peuvent produire les sources de financement classiques telles que les marchés de capitaux nationaux et internationaux, l'aide internationale, les prêts multilatéraux pour le développement et l'action philanthropique. Il faut donc trouver de nouvelles ressources, de nouveaux véhicules financiers et de nouveaux partenariats, puis les développer afin de créer de la richesse et d'améliorer les conditions de vie dans les pays en développement – où les besoins en capitaux sont très supérieurs à l'offre.

Dans les pays émergents, ce sont les petites et moyennes entreprises qui offrent le plus fort potentiel de création d'emplois pour les minorités pauvres et marginalisées. Elles ont une certaine souplesse, peuvent devenir d'excellents terrains d'apprentissage des tâches managériales, et elles entretiennent le lien social. L'insertion locale de leurs propriétaires est synonyme de décisions économiques proches du terrain, d'emplois plus stables, de meilleur développement local.

Depuis sa création en 1991, l'Initiative Sud-Nord et son réseau international de partenaires, d'associés, de spécialistes bénévoles et de gérants de fonds de capital-risque oeuvrent ensemble pour réduire le chômage et la pauvreté en Afrique australe et en Amérique latine par l'initiative économique. L'idée est de promouvoir la création de fonds de capital-risque locaux qui permettront aux PME de devenir financièrement autonomes tout en dégageant des bénéfices qui auront des retombées pour toute la communauté. Ce sont les partenaires locaux eux-mêmes qui lancent les FCR, l'Initiative Sud-Nord jouant en la matière un rôle de relais, de conseil, de promotion et d'appui. Grâce à son réseau mondial de connaissances, de ressources et de compétences spécialisées, l'Initiative a des frais généraux très modestes par

* Le présent rapport n'a pas été revu par les services de l'édition.

rapport aux résultats obtenus. Elle tire aussi parti de son expérience pour former les entrepreneurs locaux et encourager la mise en place de cadres législatifs et réglementaires stables qui permettront aux fonds de capital-risque d'exister et de prospérer. L'Initiative Sud-Nord mobilise deux types d'appuis : des capitaux d'investissement dans la création et la croissance des fonds de capital-risque locaux, et un soutien opérationnel et technique dans les domaines de la gestion des fonds, de la formation et de la réforme des lois, l'objectif étant que le fonds de capital-risque local devienne un instrument reconnu pour le développement social.

Depuis 1996, date à laquelle elle a été acceptée par le Conseil économique et social, l'Initiative Sud-Nord pour le développement a élargi la liste de ses adhérents, qui compte maintenant les pays suivants : Équateur, Mozambique, Lesotho, Mexique, Uruguay, Brésil, Zimbabwe, Pérou, Afrique du Sud et Argentine. Par ailleurs, elle s'est associée avec une autre ONG dotée d'un statut consultatif, à savoir l'Institut Synergos (9 East 69th Street, New York, NY 10021, téléphone : 212-517-4900, télécopie : 212-517-4815, courriel : <synergos@synergos.org>, site Internet : <<http://www.synergos.org>>), dans le cadre de plusieurs projets en Amérique latine, réalisés entre 1996 et 1999.

Participation aux réunions de l'ONU, coopération avec les organes des Nations Unies et activités diverses

L'Initiative Sud-Nord a prêté son concours au PNUD dans le cadre de plusieurs projets, par exemple le projet ARG/97/0291, « Promoción de Fondos de Riesgo para Pequeñas Empresas », dont l'objectif était de créer des emplois et d'éliminer la pauvreté en établissant un fonds de capital-risque local pour les petites entreprises, dans l'espoir d'améliorer la situation économique générale ainsi que le niveau de vie des populations à faibles revenus. L'expérience a été riche d'enseignements qui allaient produire d'importants dividendes dans les années suivantes.

Les projets FO/ARG/99/002/A et FO/ARG/99/003/A ont permis de poursuivre le processus d'apprentissage nécessaire pour établir des fonds de capital-risque dans des pays comme l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay, l'Équateur et le Pérou. Trois années bien remplies (1998-2000) ont été consacrées aux voyages d'étude, aux apprentissages concrets et à l'acquisition des connaissances indispensables pour mobiliser les fonds dont ces pays ont tant besoin. Deux FCR ont été lancés durant cette période, un à Mendoza (Argentine) et un à Impulsar (Équateur).

Grâce à ces généreuses contributions, l'Initiative Sud-Nord a pu non seulement acquérir une expérience précieuse, mais aussi présenter au PNUD une multitude de rapports sur le climat économique et social des différents pays. En 1999, elle a remis des études de faisabilité – phase I concernant la Namibie, le Panama, le Venezuela, le Mozambique, l'Équateur, l'Argentine, le Pérou et le Botswana.

Toujours dans la perspective de la création de fonds de capital-risque locaux, l'Initiative Sud-Nord et Fomento Social, en association avec Banamex (la plus grande banque commerciale mexicaine), ont décidé d'établir le Fideicomiso, Fondo para el desarrollo de Proyectos productivos en las zonas rural de Republica Mexicana (Fonds de développement en faveur de projets productifs dans les zones rurales au Mexique), destiné à des projets de développement économique durable en faveur des paysans des provinces d'Oaxaca et de Chiapas. Deux millions de dollars étaient réservés à l'assistance technique et à la formation managériale et

commerciale des PME dans lesquelles le fonds allait investir. L'Initiative Sud-Nord pour le développement ne s'est toutefois pas limitée à l'Amérique latine.

Le Zimbabwe Progress Fund (ZPF) a été créé en 1995 avec l'aide de l'Initiative Sud-Nord pour le développement et l'Institut Synergos, qui restent à ce jour partie prenante du projet. Il a bénéficié d'une généreuse contribution du PNUD-Zimbabwe. Le Zimbabwe Progress Fund, société de capital-risque zimbabwéenne, propose un apport en capital et une assistance managériale aux créateurs d'entreprise zimbabwéens. L'investissement dans le ZPF contribuera à réduire de graves inégalités économiques en facilitant le transfert de la propriété des moyens de production aux cadres et aux employés autochtones.

Par ailleurs, en 1996-1999, l'Initiative Sud-Nord a dépêché une mission au Nicaragua, à l'invitation de l'ONU, pour s'informer des spécificités du développement en Amérique latine et mettre à disposition son expérience en matière de fonds de capital-risque locaux. Elle a dépêché une autre mission en Colombie, là encore grâce à l'invitation et au soutien financier du PNUD. À la suite de cette visite, elle a exploré la possibilité de créer un fonds de capital-risque dans ce pays, mais la guérilla permanente et le narcotrafic l'en ont dissuadée. Les deux missions avaient pour but de promouvoir les FCR, d'en expliquer le fonctionnement et de plaider en faveur des instruments de placement qui peuvent favoriser le développement.

Le Directeur exécutif de l'Initiative Sud-Nord a été invité à la session annuelle du conseil d'administration du PNUD/FNUAP, tenue à New York, le 18 juin 1999, au cours de laquelle a été évoqué le rôle du PNUD dans le développement du secteur privé en Afrique.

L'Initiative Sud-Nord poursuit sa mission en cette année 2002. Ses efforts persévérants et son expérience n'ont fait que renforcer sa détermination à favoriser le développement de l'Afrique australe et de l'Amérique latine. Elle compte bien poursuivre son travail dans le droit fil de l'action des Nations Unies et du Conseil économique et social, au moment où elle entre dans une nouvelle phase, celle de sa deuxième décennie d'existence.

5. Together Foundation for Global Unity*

(Dotée du statut consultatif spécial en 1996)

1. Généralités

La Together Foundation (TGF) est une ONG nationale à but non lucratif et à caractère non associatif. Elle entend soutenir les organisations et organismes qui s'intéressent à l'éducation et au développement social, politique et économique, en leur proposant des services de consultation informatique, des outils d'accès à Internet et des ressources documentaires.

Moyens mis en oeuvre

a) La Together Foundation travaille en étroite collaboration avec Juntos Interactive Media Networks, sa filiale à but non lucratif, pour fournir d'importants services de communication et de partage d'information. Avant 2000, la filiale à but non lucratif était TGF Technologies.

b) La Together Foundation construit par ailleurs des réseaux intranet privés personnalisés pour les organisations à but non lucratif et les institutions internationales. Le service comprend l'assistance technique et l'appui à la clientèle.

2. Participation aux séances du Conseil économique et social

a) Séances plénières de 1996 : 43e séance, 7/22/96; 44e séance, 7/22/96; 49e séance, 7/25/96; 50e séance, 7/25/96; 51e séance 7/26/96.

b) Séances plénières de 1997 : 33e séance, 7/18/97; 37e séance, 7/33/97; 42e séance, 7/25/97.

c) Séances plénières de 1998 : 5e séance, 7/5/98; 44e séance, 7/28/98; 45e séance, 7/29/98; 46e séance, 7/30/98; 47e séance, 7/31/98.

d) Année 1999 : E/1999/INF/2/Add.2; participation le 23 juin 1999 et du 5 au 30 juillet 1999.

e) Année 2000 : E/2000/2/Add.3; participation du 18 octobre au 22 novembre 2000.

3. Coopération avec les organes et institutions spécialisées des Nations Unies

a) De 1992 à fin 1996, la Together Foundation a diffusé la documentation des Nations Unies sur son réseau en ligne TogetherNet – documents issus des grandes conférences traitant du développement durable, à commencer par la Conférence sur l'environnement et le développement, et de toutes les conférences jusqu'à Habitat II (Istanbul, 1996). L'action de la Fondation dans ce domaine a donc cadré avec **le mandat de la Commission du développement durable, défini au chapitre 34 III. Initiatives en faveur des transferts d'écotechnologies, de la coopération et du renforcement des capacités a) création de réseaux d'information internationaux articulant les réseaux nationaux, sous-régionaux, régionaux et internationaux.** Elle a également été conforme **aux objectifs énoncés**

* Le présent rapport n'a pas été revu par les services de l'édition.

par l'Assemblée générale (point 100 de l'ordre du jour, document A/49/668, chapitre XVIII – Éducation et diffusion de l'information).

b) En 1996, la Together Foundation, en partenariat avec le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat), a parrainé et créé la base de données des meilleures réalisations pour l'amélioration du cadre de vie. Cette base est mise à jour tous les deux ans. Les versions actualisées ont été produites en 1996, 1998, 2000 et 2002.

La participation à cet intéressant projet traduit le profond attachement de la Fondation à la promotion du développement durable par la diffusion des idées. La base de données des meilleures réalisations est unique en son genre; elle catalogue les solutions éprouvées mises au point par les autorités locales, les responsables communautaires, les organismes gouvernementaux, les organisations non gouvernementales et les spécialistes des établissements humains, puis les indexe en appliquant des critères et des formats uniformes, organisant ainsi ces importantes informations en une puissante base de données relationnelles. La base de données est également disponible sur cédérom et sur Internet à l'adresse <www.bestpractices.org>.

c) La Together Foundation est depuis 1996 un membre actif du programme Meilleures pratiques et leadership local d'Habitat, auquel il verse des contributions financières annuelles au titre d'Action 21.

d) En 1997, la Fondation a fait don d'un centre de ressources Internet au Département de l'information de l'ONU, Section des ONG (centre de ressources des ONG).

e) La Fondation collabore avec le Groupe des 77 (G-77) depuis 1997. Elle a créé dans sa plate-forme un réseau client-serveur privé et personnalisé qui est devenu le seul outil de communication électronique du G-77, ce qui a permis au Groupe d'avoir son propre réseau multisites pour le courrier électronique, le partage des fichiers, des documents de recherche et d'archives, et d'avoir accès à la documentation de l'ONU. En 1999, la Fondation a amélioré ce système en le remplaçant par un réseau intranet. La Together Foundation est fière de fournir des services de communication électronique efficaces qui permettent au G-77 de satisfaire ses besoins croissants d'information et de communication.

4. Autres activités

1. Contribution à la mise en oeuvre des résolutions des Nations Unies :

Les projets d'appui à l'information et à la diffusion réalisés pour le compte d'Habitat et de la base de données des meilleures réalisations pour l'amélioration du cadre de vie, le soutien apporté au G-77, utilisateur de son outil d'information et de communication, et le Centre de ressources Internet donné au Département d'information de l'ONU sont autant de contributions de la Together Foundation à la mise en oeuvre des résolutions du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale dans les domaines de l'éducation, de l'accès aux technologies de l'information et de la communication et de la mise en oeuvre d'Action 21.

2. En 1996, la Together Foundation a versé à Habitat une contribution initiale d'un montant supérieur à 250 000 dollars. Depuis, sa contribution annuelle aux projets d'Habitat, à son Programme Meilleures pratiques et leadership local et à sa base de données des meilleures réalisations s'élève à 35 000 dollars.